



Monsieur le Maire

Aujourd'hui, la Ville présente un projet de piétonisation du secteur Sainte-Claire / Notre-Dame qui va entraîner une nouvelle modification du plan de circulation. Ses conséquences n'ont pas pu nous être expliquées par vos élus et services que nous avons rencontrés. Or il ne s'agit pas de modifications anodines compte tenu de la centralité et des fonctions du quartier ainsi que du passage du tram comme nous le rappelons dans l'encadré 1 ci-dessous.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de l'UHCV a examiné avec beaucoup d'attention la proposition de Zone de Rencontre pour le secteur Sainte-Claire / Notre-Dame et décidé de la soutenir. Nous rappelons dans l'encadré 2 les caractéristiques de cette proposition qui nous paraît intéressante pour l'agrément et la sécurité de tous.

C'est pourquoi nous nous permettons de demander une étude sur ces deux options (piétonisation totale ou zone de rencontre) avec leurs modalités et leurs conséquences. Un organisme national, tel le Cerema, pourrait être de bon conseil pour cela.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre haute considération.

Le 27 avril 2021, le CA de l'UHCV

Encadré 1 - Sainte Claire / Notre Dame

Les atouts de la zone

Sainte Claire / Notre Dame, ce quartier présente de forts atouts qui en font un **élément vital du centre-ville de la Métropole grenobloise** en terme de :

- commerces avec notamment les Halles, les antiquaires et de nombreux magasins
- patrimoine avec plusieurs musées, bâtiments et places qui racontent l'histoire de notre ville
- équipements de structure avec le parking Lafayette et le tramway

Modifications du plan de circulation : impacts prévisibles

L'interdiction de circulation des véhicules risque d'impacter l'**ensemble des flux du centre-ville** :

- modification de sortie du parking Lafayette qui engendrerait des nuisances sur l'axe Vicat, puis Perrier et Lesdiguières, Verdun et Hébert.
- suppression de l'issue directe vers le Grésivaudan qui compromettrait un peu plus la **vitalité commerciale** du secteur

En terme de sécurité, la piétonisation totale le long d'une plateforme tram dans une zone rétrécie sur certaines portions (Carnot et Halles le matin) présenterait un **danger certains pour des piétons** incités à errer ou gambader (en particulier les personnes à mobilité réduite, les enfants).

Encadré 2 - Avantages de la Zone de Rencontre

La Zone de Rencontre permettrait la **circulation des voitures « utiles »** à vitesse restreinte (20 km/h) et en respect de la priorité donnée aux piétons, suivant des modalités prévues par la loi.

Ceci concerne :

- l'accès des riverains et commerçants,
 - les usagers du parking Lafayette
 - le transport d'objets lourds ou encombrants (quartier des Antiquaires, courses alimentaires)
 - les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite
- le tout sans les contraintes horaires d'une zone piétonne.

En terme de sécurité :

- la présence d'une **signalétique forte et claire** serait nécessaire pour rappeler au respect des règles dans cette zone par les véhicules à moteur, les usagers de vélos et trottinettes ainsi que par les piétons.
- le maintien d'une voie de circulation et un marquage clair des différentes voies préserveraient un niveau élevé de sécurité en raison notamment de la présence de la plate-forme du tramway.